



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCÈS-VERBAL

GROUPE DE TRAVAIL 3 (MANCHE)

Réunion en ligne sur Zoom
Mercredi 9 octobre 2024, 12:00 - 13:30 CET

1. Bienvenue et présentations

Le président Manu Kelberine souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion. Aucune excuse n'a été reçue avant la réunion. L'ordre du jour est adopté tel quel. Les points d'action de la dernière réunion sont les suivants

1. Le secrétariat tiendra les membres informés des discussions entre l'UE et le Royaume-Uni sur les AMP britanniques.

[Il n'y a pas eu de mise à jour spécifique de la part de la DG MARE.](#)

2. Le Secrétariat tiendra les membres informés de la prochaine étape de la Commission concernant l'organisation d'un atelier sur la gestion des coquilles Saint-Jacques avec le Royaume-Uni.

[L'atelier UE-Royaume-Uni sur le pétoncle s'est tenu le 18 septembre. Un rapport est disponible sur le site du CC EOS.](#)

3. Les commentaires formulés à la suite de la présentation de l'avis du CIEM seront pris en compte dans la préparation de l'avis du CC sur les possibilités de pêche par l'obligation de débarquement du FG. Les membres sont invités à envoyer toute autre contribution par courrier électronique avant la réunion du groupe de travail du 24 juillet.

[Les commentaires reçus ont été inclus dans l'avis soumis à la DG MARE le 31 août 2024.](#)

2. Bar

- **Projet d'avis préparé par le Groupe de discussion bar**

Le président a expliqué que bien qu'il ait été prévu d'aborder un projet d'avis préparé par le groupe de discussion sur le bar au cours de la réunion, un retour d'information de la part d'une organisation de pêche récréative a été reçu après la date limite fixée pour les commentaires, ce qui a empêché un consensus. Il a suggéré que le groupe de discussion se réunisse à nouveau pour tenter de parvenir à un compromis.

Emiel Brouckaert a reconnu que la contribution tardive du secteur récréatif constituait un problème, mais il a souligné l'importance de rédiger un avis commun. Il a proposé de travailler sur le projet d'avis



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

en tant que président du CC EOS et de rechercher un compromis avec une proposition neutre. En tant que président du conseil consultatif, il a exprimé son vif désir de trouver une solution, mais a fait remarquer qu'il fallait plus de temps pour examiner le document. Il a convenu que c'était une bonne idée de fixer une autre date de réunion pour le groupe de travail et a espéré qu'il pourrait finaliser la proposition d'ici là.

Franck Le Barzic note que lors de la précédente réunion du FG, il semblait y avoir un certain consensus, en particulier en ce qui concerne la nécessité de mesures plus flexibles en raison des importants rejets de bar. Il pense qu'ils sont parvenus à un compromis raisonnable et s'interroge donc sur ce qui s'est passé entre-temps pour un changement d'opinion aussi radical de la part des représentants du secteur récréatif. Il a souligné que, par le passé, une opinion majoritaire était suivie d'une opinion minoritaire qui contestait simplement les points soulevés dans l'opinion majoritaire, ce qu'il jugeait peu constructif. Au lieu de cela, il a plaidé pour l'obtention d'un véritable consensus, plutôt que de produire des avis contradictoires, et a soutenu la proposition de Brouckaert de trouver un compromis équilibré.

Dominique Thomas est également d'accord avec la proposition de la présidente du CC, notant que si le CC ne peut pas produire d'avis, ce serait un échec pour toutes les personnes impliquées. Elle a souligné l'importance de parvenir à un consensus, car il s'agit d'un principe fondamental pour tout conseil consultatif. Cependant, elle a ajouté que le consensus doit être significatif. Ils doivent trouver un terrain d'entente et rédiger un document qui intègre toutes les perspectives, tout en reflétant l'opinion majoritaire qui s'est dégagée de leur travail.

Matilde Vallerani souligne que les opinions dissidentes peuvent être consignées dans une annexe si elles sont soutenues par plus d'une organisation, ce qui permet d'obtenir une position minoritaire plus concise. Elle estime qu'il n'est pas réaliste de parvenir à un consensus total sur ce sujet. Toutefois, elle espère un résultat plus équilibré qui reflète les points de vue échangés au cours de la réunion et les contributions reçues par la suite. Elle a convenu qu'une deuxième réunion du groupe de travail serait nécessaire pour revoir l'essentiel de l'avis, en déterminant ce qui peut faire l'objet d'un accord et ce qui ne peut pas l'être. Bien que cette tâche soit difficile, elle a remercié Brouckaert pour les efforts qu'il a déployés afin de rendre le processus plus équilibré.

Pauline Stephan, présidente du groupe de discussion, a déclaré qu'il existe des divergences importantes dans les chiffres des rejets entre la pêche professionnelle et la pêche récréative. Elle a estimé qu'il serait utile de vérifier les différentes sources de ces informations et qu'une liste des sources devrait être incluse à la fin du document de conseil.

Llibori Marinez Latorre a estimé qu'il s'agissait d'une bonne solution. *"Bien qu'il y ait des points de vue différents, je pense que nous avons tous un terrain d'entente"*. En ce qui concerne la possibilité de convertir les rejets en débarquements, ce concept est important mais pourrait créer de nouvelles divisions concernant ces ressources. Il est également d'accord avec Stephan sur l'importance de fournir la source d'information. Cela devrait être une pratique standard dans chaque avis produit par le CC.

ACTION : Le FG Seabass se réunira à nouveau pour trouver une solution de compromis sur l'avis, tandis que le président du CC réexaminera également le projet actuel afin d'élaborer une version plus



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

équilibrée.

- **Mise à jour de la réunion d'information du FMP avec le Royaume-Uni**

Vallerani a fait référence à la présentation faite par l'administration britannique lors d'une réunion d'information le 18 septembre, axée sur les mises à jour et la planification des plans de gestion des pêches (FMP). Le FMP sur le bar mentionne l'établissement d'un groupe de gestion du bar au Royaume-Uni afin de rassembler les différents secteurs pour fournir une approche plus collaborative et holistique de la gestion du bar et contribuer à la mise en œuvre des mesures du FMP.

Elle pense qu'il serait bon que le CC EOS demande à devenir observateur au sein de ce groupe, afin de favoriser la collaboration et l'échange d'informations entre les parties prenantes. Elle n'est pas encore certaine que cela soit possible, mais elle souhaite d'abord connaître l'avis du GT3 et la disponibilité des membres pour suivre les travaux de ce groupe de parties prenantes britanniques.

Stephan a pris la parole et s'est proposée pour représenter le CC dans ce forum, étant donné qu'elle est en charge du dossier du bar au niveau français et qu'elle préside le Focus Group Seabass de l'EOS. Les membres sont d'accord pour dire que c'est un bon choix.

ACTION : Le Secrétariat prendra contact avec les autorités britanniques concernant l'observation du Bass Management Group.

3. Pétoncle

Le président explique que l'objectif de cette discussion est de donner suite à l'atelier UE-Royaume-Uni qui s'est tenu le 17 septembre. Il invite Vallerani à partager à l'écran le projet de lettre résumant les principaux points discutés lors de l'atelier afin de voir s'il est possible de soumettre un avis à la Commission.

Le président a noté qu'au niveau français et au sein de l'Ifremer, on est certain de disposer de toutes les données scientifiques nécessaires, car ce stock est suivi de près par divers groupes scientifiques depuis au moins 20 ans, voire plus. Toutefois, le président a reconnu que les mesures de gestion doivent encore être développées. Les mesures techniques associées à cette espèce en France devraient progressivement devenir acceptables pour tous. Le président a également souligné l'essai irlandais mené sur la taille des anneaux et s'est félicité de cet exercice. Il souligne que la gestion doit se concentrer sur deux points importants : augmenter la taille de référence de conservation minimale (TRCM) et travailler simultanément sur les tailles de bagues. Cet aspect a déjà été inclus dans le troisième bloc de points du document présenté.

Le Barzic fait référence aux différents niveaux de productivité identifiés par les scientifiques, en soulignant les distinctions entre les parties occidentale et orientale de la Manche. Il suggère qu'il serait utile de faire une distinction concernant les TRCM dans les deux zones. Les mesures proposées devraient également refléter cette distinction, notant le succès de la taille d'anneau de 92 mm dans la Manche occidentale, qui a dépassé la taille de 85 mm. Il a expliqué que le passage à une taille d'anneau de 97 mm dans la zone 7d a donné des résultats positifs. Le Barzic a conclu en soulignant



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

l'importance de ne pas appliquer les mêmes mesures dans l'ensemble de la zone de la Manche, renforçant ainsi la nécessité de différencier les zones 7d et e.

Alannah Gourlaouen est d'accord avec les déclarations précédentes et exprime le souhait que les Irlandais mènent des essais en 7d, en soulignant l'importance de faire la distinction entre les deux régions. Tester la taille des anneaux dans la Manche serait très pertinent, en particulier dans les discussions sur la gestion conjointe avec le Royaume-Uni. Elle a également souligné que le projet d'avis présenté inclut les discussions des ateliers précédents et souligne les efforts nécessaires pour promouvoir les échanges et la communication. Bien que de nombreuses études fournissent déjà des informations significatives sur le stock, elle a reconnu qu'il existe encore des lacunes dans les connaissances et que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour convenir d'améliorer les stratégies de gestion en ce qui concerne la flotte des deux côtés de la Manche. Elle a exprimé l'espoir que les travaux en cours, ainsi que les essais irlandais, permettront de progresser dans ces négociations.

John Lynch a évoqué l'essai irlandais en cours dans la zone 7d, précisant qu'il est actuellement en cours et qu'il devrait s'achever sous peu. Il a fait remarquer que les conditions de pêche étaient favorables dans la zone 7d depuis l'ouverture, les rapports préliminaires indiquant que l'engin fonctionne bien et donne des résultats positifs similaires aux essais précédents. Il a souligné l'importance de distinguer les différents taux de croissance des coquilles Saint-Jacques dans la Manche orientale, la Manche occidentale, la mer Celtique et la mer d'Irlande. Il a souligné que la coquille 7d a le taux de croissance le plus élevé, alors que les navires français utilisent une taille d'anneau de 97 mm. Cependant, il a exprimé ses inquiétudes quant à l'impossibilité de mettre en œuvre une taille de 97 mm pour la flotte irlandaise. Il a expliqué que la flotte irlandaise devrait utiliser plusieurs types d'engins pour naviguer dans différentes zones, ce qui conduirait à laisser des engins inutilisés sur le quai pendant les changements saisonniers pour diverses pêcheries. Étant donné que le nombre de navires irlandais impliqués dans cette pêche est très limité et ne représente qu'une petite fraction de l'ensemble de la pêche, il a réitéré l'importance de prendre des décisions qui ne mettraient pas en péril la durabilité de la pêche. Lynch a fait part de sa volonté de poursuivre les discussions sur la TRCM et la taille des anneaux, soulignant que le fait de disposer de plus d'informations permettrait de prendre de meilleures décisions.

Le président a informé Lynch que la législation française concernant la TRCM dans la Manche occidentale vient d'être récemment modifiée, augmentant la TRCM à 10,5 c

Stephan propose d'organiser une autre réunion entre les représentants des secteurs français et irlandais pour discuter de ces questions. Lynch est d'accord mais propose que la réunion se tienne en Irlande ou dans un lieu qui convienne aux deux parties.

Vallerani s'inquiète du calendrier et de l'avancement des discussions au sein du CC. Elle souligne la nécessité d'une discussion plus approfondie avant de pouvoir envoyer un avis à la Commission et suggère d'attendre le rapport des essais irlandais en 7d avant de poursuivre. Elle propose d'organiser une réunion du Focus Group Scallop, en invitant la DG MARE, afin de s'assurer que les discussions sur le sujet se poursuivent.

ACTION : Le groupe de discussion sur la coquille Saint-Jacques devrait se réunir à nouveau lorsque les



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

résultats des essais irlandais seront disponibles.

Les membres ont également convenu que les discussions et l'engagement devaient se poursuivre avec les homologues britanniques au niveau des parties prenantes.

4. Suivi de la recommandation commune sur les calmars

Le président a expliqué que le groupe EM EOS avait approuvé une recommandation commune sur le calmar au cours de l'été, qui proposait d'augmenter le maillage actuel des engins remorqués utilisés pour la pêche dirigée du calmar (au moins 40 mm dans toute la zone) à au moins 80 mm pour les chaluts de fond et les sennes dans les divisions CIEM 7a-e, 7g-h et 7k, tout en maintenant le maillage de base d'au moins 40 mm pour les engins remorqués dans les sous-zones CIEM 5 et 6, pour les chaluts pélagiques à panneaux dans la limite de 12 milles nautiques dans la division CIEM 7e, et pour les chaluts de fond et les sennes dans la division CIEM 7j.

Toutefois, le CSTEP a conclu que si, en principe, l'augmentation du maillage est un moyen d'améliorer la sélectivité des pêcheries, il n'est pas en mesure d'évaluer les effets potentiels de l'augmentation proposée du maillage en raison de l'absence d'informations à l'appui. Les États membres devraient fournir une justification détaillée des objectifs et critères sous-jacents utilisés pour déterminer quels navires bénéficieront de cette exemption. Par conséquent, à ce stade, la Commission européenne est plutôt réticente à l'idée d'adopter un Acte délégué.

Le Barzic a ajouté qu'une recommandation commune similaire avait été présentée pour la mer du Nord. Selon lui, le CSTEP a fourni un avis nuancé, déclarant qu'il ne pouvait pas évaluer pleinement l'impact de ces exemptions en raison de la difficulté à définir la "pêche ciblée". Ce problème n'est pas propre à ce règlement, mais s'applique à l'ensemble des mesures techniques, car il n'existe pas de définition claire de la pêche ciblée. La Commission a décidé de ne pas adopter d'Acte délégué pour la Manche mais seulement pour la mer du Nord. Il a souligné que les professionnels du secteur demandaient depuis longtemps une augmentation du maillage des filets. Il estime qu'il s'agit d'une occasion manquée et suggère que le CC EOS écrive à la Commission pour lui demander de mettre en œuvre un Acte délégué dès que possible.

Geert Meun est d'accord avec Le Barzic et exprime la déception de la flotte néerlandaise à cet égard. Étant donné que la recommandation commune pour la mer du Nord sera mise en œuvre, mais que celle pour les eaux occidentales sera retardée, la flotte néerlandaise opérant dans le sud de la mer du Nord et dans l'est de la Manche sera confrontée à des maillages différents, ce qui créera des conditions de concurrence inégales. Il a convenu que le CC EOS devrait demander à la Commission de suivre la demande et l'avis du secteur de la pêche.

ACTION : Le CC EOS devrait rédiger un avis à l'intention de la Commission demandant que la recommandation conjointe sur le calmar soit présentée.

5. Examen du projet d'avis sur le risque d'étouffement dans le nord-ouest de l'Europe

Le président explique que les membres du groupe de travail recevront la feuille de calcul des feux de



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

circulation après cette réunion et sont invités à fournir des commentaires pour mettre à jour l'avis du CC sur le risque d'étouffement dans le EOS.

Il a également demandé aux membres de réfléchir aux stocks de la Manche qui, selon eux, devraient être considérés comme prioritaires par le CIEM pour la réalisation d'études de référence.

ACTION : Le Secrétariat partagera la feuille de calcul mise à jour des feux de signalisation pour que les membres puissent apporter leurs contributions et participer à la préparation des conseils.

6. AOB

Aucun point à l'ordre du jour n'a été soulevé.

7. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par le président

- 1) Le FG Seabass se réunira à nouveau pour trouver une solution de compromis sur l'avis, tandis que le président du CC réexaminera également le projet actuel afin d'élaborer une version plus équilibrée.
- 2) Le Secrétariat prendra contact avec les autorités britanniques concernant l'observation du Bass Management Group.
- 3) Le groupe de discussion sur la coquille Saint-Jacques devrait se réunir à nouveau lorsque les résultats des essais irlandais seront disponibles.
- 4) Le CC EOS devrait rédiger un avis à l'intention de la Commission demandant que la recommandation conjointe sur le calmar soit avancée.
- 5) Le Secrétariat partagera la feuille de calcul mise à jour des feux de signalisation pour que les membres puissent fournir des informations et contribuer à la préparation des conseils.

8. Liste des participants

Les membres

Nom		Organisation
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Alannah	Gourlaouen	CRPMEM de Normandie
Gérald	Hussenot	Poisson bleu
Manu	Kelberine	CRPMEM de Bretagne
Franck	Le Barzic	OP COBRENORD
Jean	Lynch	Organisation des producteurs de poisson du sud et de l'est de l'Irlande
Llibori	Martinez Latorre	IFSUA
Geert	Meun	VisNed



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Corentine	Piton	FPDR
Jean-Marie	Robert	Pêcheurs De Bretagne
Pauline	Stephan	CNPMEM
Dominique	Thomas	OP CMEMMN
Durk Wieger	Van Tuinen	Conseil national de l'audiovisuel
Arthur	Yon	DU NORD

Observateurs

Nom		Organisation
Sandra	Van Der Meer	Département de la pêche du ministère néerlandais

Secrétariat du CC EOS

Nom		Rôle
Matilde	Vallerani	Secrétaire exécutif adjoint